



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

L'OEAQ dévoile les résultats d'un sondage auprès des évaluateurs agréés du Québec et identifie ses priorités pour l'avenir

Montréal, le 24 septembre 2026 – À l'approche de la campagne électorale, l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec (OEAQ) a réalisé un sondage auprès des évaluateurs agréés du Québec afin de documenter leurs perceptions à l'égard de certains enjeux d'actualité, notamment l'encadrement de l'évaluation résidentielle et municipale, la gestion et l'entretien des infrastructures publiques ainsi que la contribution de leur expertise dans la prise de décision et la gestion des actifs immobiliers et publics. Réalisé en ligne entre le 30 juillet et le 20 août 2026 auprès des 1 168 détenteurs de permis de l'Ordre, l'exercice a permis de recueillir les réponses de 314 participants.

Les résultats dévoilés aujourd'hui font notamment ressortir une préoccupation importante à l'égard de la protection du public dans un marché immobilier où les sommes des transactions immobilières sont considérables et où la détermination de la juste valeur demeure essentielle. Ils mettent également en lumière l'importance accordée au vieillissement des infrastructures publiques, au déficit d'entretien des actifs et à la requalification du parc immobilier existant.

Une expertise indépendante au service de la protection du public

Les résultats révèlent d'abord une volonté de mieux protéger les citoyens dans le secteur résidentiel. Une forte majorité des répondants, soit 85 %, estime que davantage de transparence devrait être encouragée dans certaines transactions immobilières, particulièrement lorsqu'un conflit d'intérêts réel ou potentiel est présent, et qu'une expertise indépendante devrait alors être privilégiée. Par ailleurs, 91 % considèrent que les institutions financières devraient être soumises à des exigences accrues de transparence concernant les évaluations immobilières utilisées dans leurs processus décisionnels.

La préservation des infrastructures publiques au cœur des préoccupations

Le sondage met également en lumière l'importance accordée à la préservation des infrastructures publiques existantes. Les répondants considèrent majoritairement que l'entretien des actifs actuellement en service devrait constituer une priorité gouvernementale au cours des prochaines années. Ainsi, 71 % identifient la dégradation des infrastructures ou le déficit d'entretien comme les principaux risques pour la valeur des actifs publics au cours des dix prochaines années, tandis que 85 % anticipent une hausse importante des coûts de remplacement si davantage d'efforts ne sont pas consacrés à leur entretien.

Une contribution à mettre davantage au service des décisions collectives

Les résultats mettent également en lumière des occasions de faire davantage appel à l'expertise des évaluateurs agréés dans la gestion du patrimoine collectif. Plus du quart des répondants, soit 27 %, considèrent que l'expertise des évaluateurs agréés est actuellement sous-utilisée dans la requalification d'immeubles. Un sur cinq (19 %) juge que cette expertise est sous-utilisée dans la gestion des actifs publics vieillissants, alors qu'elle pourrait contribuer à mieux orienter les décisions relatives à l'entretien, à la réutilisation et à la valorisation des actifs au bénéfice des collectivités. Aussi, plus de 80% des évaluateurs agréés sont d'avis que l'Ordre devrait contribuer à mieux informer les dirigeants municipaux en regard des rôles et responsabilités liés au rôle d'évaluation foncière.

« Dans le contexte actuel, il était important pour l'Ordre de prendre le pouls des professionnels qui sont appelés à se prononcer chaque jour sur la valeur des propriétés, des infrastructures et des actifs qui composent le patrimoine collectif. Les résultats démontrent l'importance accordée à la qualité et à la transparence de l'information immobilière, à la saine gestion des actifs publics ainsi qu'à une meilleure mise à contribution de l'expertise des évaluateurs agréés dans les décisions qui touchent les citoyens et les collectivités. Ils guideront les réflexions de l'Ordre sur ces enjeux qui touchent directement les citoyens », a déclaré Guillaume Caron, É.A., président de l'OEAQ.

L'OEAQ entend s'appuyer sur les constats dégagés par ce sondage afin d'alimenter sa contribution aux débats publics et ses échanges avec les décideurs au cours des prochains mois. Dans un contexte marqué par les pressions sur le logement, le vieillissement des infrastructures et les contraintes budgétaires auxquelles font face les administrations publiques, l'Ordre estime que l'expertise des évaluateurs agréés peut contribuer à des décisions éclairées au bénéfice des citoyens et des finances publiques.

Les résultats détaillés du sondage sont disponibles sur le site Web de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec : <https://bit.ly/4xIE9zQ>

-30-

À propos de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec

L'Ordre des évaluateurs agréés du Québec, constitué en vertu du Code des professions, encadre plus de 1 100 professionnels et a pour mandat d'assurer la protection du public en encadrant la pratique professionnelle des évaluateurs agréés. Leur expertise intervient dans de nombreux domaines où la détermination de la valeur constitue un enjeu important, notamment en matière d'expropriation, de financement hypothécaire, d'assurance des copropriétés, de fonds de prévoyance ainsi qu'en évaluation municipale.

Source

Ordre des évaluateurs agréés du Québec (OEAQ)

Renseignements

Geneviève Caron-Martin, É.A., OEAQ
438 797-9855 | gcaronmartin@oeaq.qc.ca

